

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 50  
de Mmes et MM. Marine Jordan, Geneviève Liaudat, Immaculée Mosoba,  
Martin Kuhn et Simon Zurich (PS)  
demandant d'étudier la possibilité de soutenir financièrement les ludothèques  
de la ville, au même titre que les bibliothèques**

En séance du 31 octobre 2017, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 50 de Mmes et MM. M. Jordan, G. Liaudat, I. Mosoba, M. Kuhn et S. Zurich lui demandant d'étudier la possibilité de soutenir financièrement les ludothèques de la ville, au même titre que les bibliothèques.

### Résumé du postulat

Les ludothèques, malgré leur apport important, ne bénéficient pas du même soutien que les bibliothèques. Le postulat demande à la commune de mettre à disposition des deux ludothèques existantes des locaux adaptés (accès pour personnes à mobilité réduite, pour parents avec poussette, etc.) et favorables aux conditions de travail (pas de locaux en sous-sol sans lumière du jour). La Commune devrait également intégrer un montant au budget pour soutenir financièrement les ludothèques pour l'achat et le renouvellement du matériel ainsi que pour couvrir tout ou partie du salaire des employés travaillant dans ces ludothèques (statut d'employé communal ou auxiliaire).

### Réponse du Conseil communal

## Introduction

Le Conseil communal a décidé de coordonner la réponse à ce postulat avec le calendrier lié à un important projet culturel de la Ville de Fribourg pour cette législature: la création d'une Bibliothèque/theek, fruit du rapprochement, voire de la fusion à terme, de 3 institutions actuellement distinctes: la Bibliothèque de la Ville, la deutsche Bibliothek et la Ludothèque. Jusqu'à présent, il est question du projet "-thèque/-theek". Par soucis de simplicité pour cette réponse, il sera fait mention de "Bibliothèque/theek de Fribourg". Ce projet concret va ainsi un pas plus loin que la demande émise dans le présent postulat.

## 1. Le projet

### a) Une opportunité pour la Ville de Fribourg

Le projet de *Bibliothèque/thek de Fribourg* est une opportunité unique à saisir. Cette initiative répond à un besoin des associations culturelles, au programme de législature 2016-2021 et au cadre de politique culturelle régionale.

### b) Pourquoi

D'importance stratégique pour la Ville de Fribourg, la future *Bibliothèque/thek de Fribourg* permet de:

- doter la Ville de Fribourg d'une institution culturelle forte, d'un centre de compétences;
- muer les bibliothèques et ludothèques en troisième lieu de vie;
- répondre aux besoins de la population d'une ville de la taille et de la qualité de Fribourg;
- valoriser et encourager le bilinguisme – voire le multilinguisme;
- coordonner l'animation et la médiation culturelle;
- rationaliser l'utilisation des locaux, optimiser les ressources humaines et financières;
- mettre en œuvre la politique culturelle communale et régionale (CULTURE2030);
- positionner l'offre tous publics de la Ville de Fribourg, en complément à l'offre académique de la BCU.

### c) Qui

La future *Bibliothèque/thek de Fribourg* est un projet concret qui répond à une analyse réalisée par les acteurs concernés (démarche "bottom up", participative). Regroupant des institutions de la place et réalisée ici et maintenant, la nouvelle structure permettra de renforcer l'existant et de gagner en efficacité en investissant relativement peu de moyens dans sa concrétisation.



## 2. Pourquoi maintenant?

### a) Constats

- Les bibliothèques de lecture publique et les ludothèques, sous formes associatives, se trouvent dans une situation financière alarmante; fournir des prestations à la population d'une ville de la taille de Fribourg avec de grands taux d'engagement bénévole n'est plus possible; les EPT des bibliothèques publiques et des ludothèques de Fribourg se situent largement au-dessous de la moyenne suisse;
- Fort de ce constat et après avoir identifié l'intérêt, pour chaque association, de se rapprocher des autres, le Service de la culture a créé, au printemps 2017, un groupe de travail avec les représentants de plusieurs institutions;
- 3 institutions, représentées par leurs Président(e)s et Responsables (Deutsche Bibliothek, Ludothèque, Bibliothèque de la Ville) souhaitent se rapprocher à court terme;
- La répartition des rôles en matière de promotion culturelle prévoit que les communes soutiennent prioritairement les bibliothèques et ludothèques: la gouvernance ne permet pas à la Ville de Fribourg de décider seule du sort des autres institutions culturelles (pas de musée, salle de spectacles, centres culturels propres, etc., dont le financement passe par l'Agglomération ou Coriolis Infrastructures).

## b) Comme solution, un projet pertinent

- la **Bibliothèque/thek de Fribourg** sera créée au moment où les bibliothèques vivent leur mue (de l'espace de silence à l'espace de vie: "troisième lieu de vie"); elle permettra à la Ville de Fribourg de participer à la réalisation des objectifs de politique culturelle contenus dans CULTURE2030, *OrganiCité* (collaborations, transversalité), *Rayonnement* (pôle de compétences, liant avec les communes tiers, projets pérennes), *Accessibilité* (mélange des publics, bilinguisme, participation culturelle, etc.).
- la **Bibliothèque/thek de Fribourg** sera pensée comme une institution culturelle dotée d'une identité claire et forte; son positionnement tout-public, famille, sera complémentaire à l'offre de la BCU qui ouvrira une partie de sa collection au libre-accès.
- la **Bibliothèque/thek de Fribourg** souhaite innover sous plusieurs angles:
  - conserver, sous une forme à définir, la dynamique et l'énergie des membres des associations qui fusionnent; la participation culturelle étant une force de Fribourg et un objectif stratégique de l'Office fédéral de la culture, un projet exemplaire pourrait être créé;
  - développer éventuellement un projet-pilote, en lien avec l'apprentissage par la lecture et le jeu, puisque bibliothèques et ludothèques oeuvreront ensemble;
  - être pensée sous une forme systémique, afin de pouvoir évoluer rapidement avec les besoins de la population.

## 3. L'ambition et les enjeux du projet

### Rêver la Bibliothèque/thek de Fribourg

Destinée avant tout à la famille et à la jeunesse, la Bibliothèque/thek de Fribourg deviendra un troisième lieu de vie, passant des livres à l'animation culturelle, stimulée par de nombreuses collaborations (écoles, association de quartiers, BCU, etc.). A long terme, implémentée dans un espace du centre-ville, cette Bibliothèque/thek de Fribourg devrait devenir un lieu emblématique et une entité forte de notre culture bilingue et de notre ouverture.

### Le livre et le jeu, deux médias qui font la paire (PER)

Décloisonner les champs (bibliothèque, médiathèque et ludothèque) pour permettre la concrétisation d'espaces interdisciplinaires, favorisant le croisement des apprentissages et des pratiques de lecture. Ce regroupement permettra de stimuler les apprentissages en utilisant le jeu, le livre et les médias électroniques, d'intensifier les collaborations avec les écoles, éventuellement dans le cadre du PER (Plan d'études romand).

### Le bilinguisme, un atout majeur

A Fribourg, où le croisement des langues se vit au quotidien, la Bibliothèque/thek de Fribourg permettra de constituer un exemple de l'identité de notre ville. Elle proposera un catalogue bilingue.

### Un espace de vie au cœur de la ville

La Bibliothèque/thek de Fribourg est bien plus qu'un lieu de prêt. Créer de véritables lieux de vie privilégiant la convivialité et l'accessibilité est un objectif primordial pour les bibliothèques et ludothèques.



#### b) Au niveau communal

La *Bibliothèque/thew de Fribourg* (actuellement la **Bibliothèque de la Ville**) constitue l'unique **institution culturelle** communale, puisque la Ville de Fribourg n'a pas de musée ou d'autre institution culturelle municipale. La répartition des rôles en matière de politique culturelle régionale prévoit que les Communes sont chargées de soutenir principalement les bibliothèques, ludothèques et associations amateurs. En matière de politique culturelle, la Ville de Fribourg a ainsi un pouvoir d'action directe sur la *Bibliothèque/thew* uniquement.

#### c) Au niveau du quartier – centre-ville de Fribourg

La situation centrale des bibliothèques est un atout. Accessible et de proximité, la *Bibliothèque/thew de Fribourg* permet le développement d'animations culturelles au centre-ville, que ce soit dans ses murs ou dans la cour de l'Hôpital des Bourgeois à court terme.

#### d) Hors les murs

Le rayonnement de la *Bibliothèque/thew de Fribourg* se concrétisera notamment à travers un programme de médiation culturelle et de projets participatifs organisés dans les quartiers ou autres, à l'exemple des *Lectures estivales – Sommerlicher Leseplausch*, de la *Saint-Nicolas*, etc.

#### e) Travaux menés à ce jour

Depuis deux ans, sous l'impulsion du Service de la culture, un groupe de travail réunissant les responsables de la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek, les Ludothèques, travaillent sur un projet de rapprochement des "-thèques". L'objectif de ce groupe de travail, présidé par M. Laurent Dietrich, Directeur du Service de la culture, visait à évaluer la possible fusion des institutions précitées, en partant des besoins exprimés par les bibliothèques et ludothèques (démarche "bottom-up"). Après des visites de médiathèques suisses et plusieurs réunions du groupe, un rapport a été remis au Service de la culture par les représentants des "thèques". Sur la base d'un rapport au Conseil communal, celui-ci a accepté un budget augmenté en vue de mener les travaux préparatoires en 2019. Un mandat a été donné ce printemps à un expert pour accompagner la transition sur 2019.

## Conclusion

#### Le livre et le jeu, deux médias qui font la paire (PER)

Avec le projet de *Bibliothèque/thew de Fribourg*, la Ville de Fribourg, associée à la Deutsche Bibliothek et à la Ludothèque, répond concrètement au présent postulat. En effet, la ludothèque bénéficiera du même statut que les bibliothèques, que ce soit à travers la professionnalisation du personnel, les locaux plus adaptés, le budget d'acquisitions, le programme de médiation, les prestations informatiques, techniques, de communication, de comptabilité, etc. La plus-value résidera dans le mélange des cultures, culture du livre et culture du jeu, culture francophone et alémanique.

Le postulat n° 50 est ainsi liquidé.